

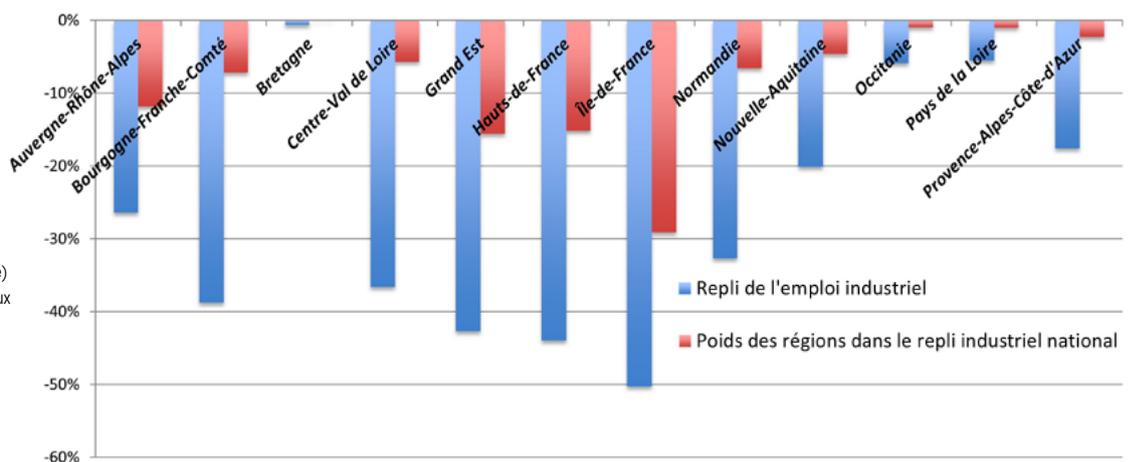
— Le retour de l'industrie en Île-de-France —

Le nouveau Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) d'Île-de-France a été adopté le 19 mai 2022. Pour la période 2022-2028, il entend mobiliser, sous l'impulsion de la Région, tous les acteurs économiques et institutionnels, pour offrir aux entreprises le meilleur accompagnement possible afin d'assurer leur développement et leur ancrage sur le territoire francilien. Concernant l'industrie, cet exercice se déroule dans un contexte particulièrement contraint : les pertes d'emplois industriels se poursuivent à un rythme élevé et la crise énergétique met globalement l'industrie en danger. Quels mécanismes faut-il alors combattre pour renouveler le tissu productif en Île-de-France ? Que peut-il être mis en place pour placer la région sur une nouvelle trajectoire ?

Une région aux performances contrastées

L'industrie en Île-de-France semble disparaître peu à peu. Certes le PIB par emploi en Île-de-France est de loin le plus élevé du pays avec, selon l'Insee, 111 000 € contre 72 890 € pour les autres régions en 2020 et il progresse également à un rythme supérieur à la croissance de la population. La croissance de l'emploi y est plutôt moyenne, même si depuis le début des années 2010, on assiste à un retournement, essentiellement favorable au centre de la Région. Mais plus qu'ailleurs, on a surtout assisté à une très forte destruction de l'appareil productif. Entre 1989 et 2020, le secteur industriel a ainsi perdu 426 000 emplois. Il apparaît de plus que, près de 30% des pertes d'emplois industriels en France sont dus au repli francilien (voir figure). Par comparaison, la « responsabilité » du Grand Est ou des Hauts-de-France atteint 15% et dépasse à peine 10% pour Auvergne-Rhône-Alpes.

Figure : Evolution de l'emploi dans l'industrie entre 1989 et 2020



Sources : T202 : Emploi salarié en fin d'année par département et région de France (hors Mayotte) selon le secteur d'activité (A38) Comptes Régionaux

La Région Île-de-France, se distingue par une très forte attractivité nationale et internationale. La pression foncière y est donc maximale, augmentant les coûts d'installation et engendrant des effets d'éviction tant du côté des ménages que des entreprises. Ce phénomène a été amplifié par l'existence d'un système « d'économie urbaine » dense et par une structure des pouvoirs très morcelée propice à des stratégies concurrentielles. Cette situation a été aggravée par l'absence d'une véritable « politique industrielle locale ».

La désindustrialisation francilienne influence non seulement la trajectoire de développement de la région et de certains de ses territoires, mais aussi, la capacité exportatrice et la compétitivité d'ensemble de l'économie française. Dans la région, le développement du tertiaire n'a pas suffi à compenser les pertes d'emplois industriels. En effet, au moins jusqu'à une période relativement récente, la progression des activités de services a été inférieure à celle observée dans nombre d'autres régions. Cette sous-performance de la région capitale est résumée par la valeur très souvent négative de « l'effet local » qui mesure le potentiel de croissance spécifique d'un territoire, une fois éliminés les effets de composition sectorielle.

La concurrence extérieure, le progrès technologique, l'externalisation et les délocalisations ne sont pas les seules causes de cette contraction de l'industrie francilienne. En effet, même si la recherche d'une valeur ajoutée optimale par emploi ou par m² a été plus marquée qu'ailleurs et si les moteurs de la désindustrialisation ont été particulièrement puissants en Île-de-France (en tendance, le rapport entre la valeur ajoutée et le chiffre d'affaires y est plus faible que dans d'autres territoires), d'autres raisons, qui ne pourront pas disparaître sans volonté politique, sont à observer.

Coût du foncier, manque de coordination entre acteurs et des choix en défaveur de l'industrie

La sous-performance relative de l'Île-de-France peut notamment s'expliquer par l'insuffisance des bénéfices associés à la concentration des activités. Les économies d'agglomération localement observées ne permettraient pas de compenser les handicaps dont souffre la région au premier rang desquels un coût du foncier excessif, au cœur de l'Île-de-France notamment. Une autre hypothèse a été avancée selon laquelle cette situation relèverait également d'un défaut de coordination. En d'autres termes, les résultats matériels et immatériels tirés de l'énorme potentiel technologique seraient minorés par l'insuffisante coopération entre les acteurs de la sphère technico-productive et, plus généralement, par un isolement conséquent des entreprises. Cette combinaison de coûts excessifs et de sous valorisation des ressources pénaliserait particulièrement les entreprises industrielles de moyenne technologie, souvent consommatrices d'espace. A ces tendances, sont venus s'ajouter les mécanismes de marchés et de politiques locales qui ont contraint, plus qu'ailleurs, les activités industrielles, entraînant la fermeture de nombreuses entreprises. L'orientation servicielle, voire financière, couplée à des pratiques urbanistiques en faveur du logement et de l'immobilier de bureau très offensives n'a pas non plus aidé au maintien de l'activité de production dans la région.

Cette combinaison de contraintes de coûts, de comportements non-coopératifs et de stratégies des décideurs publics défavorables à l'industrie, a provoqué cette forte contraction de l'appareil productif dans son ensemble. Le tableau peut néanmoins être nuancé pour certaines branches ou secteurs d'activité économique et de certains territoires. En effet, l'évolution de l'emploi dans l'industrie n'est plus aussi fortement orientée à la baisse, et certains territoires connaissent même une légère hausse. Ainsi, dans plus de la moitié des régions, on observe une variation positive de l'emploi dans l'industrie, comme dans les Pays de la Loire ou, à un moindre niveau, en Bretagne, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Auvergne-Rhône-Alpes et Nouvelle Aquitaine. En Île-de-France, le département de Seine-Saint-Denis a également connu des créations nettes d'emplois dans l'industrie.

En Île-de-France, la répartition spatiale des activités industrielles souffrirait de l'insuffisance des zones de concentrations spécialisées dans une activité ou dans des activités reliées favorables à des gains de productivité



La start-up Tekyn a installé un centre robotisé où une dizaine de lignes de production découpent et préparent des kits de tissu prêts à être montés. Ceux-ci sont ensuite envoyés dans des ateliers de confection en France et en Europe.



Un nouveau projet de développement francilien est possible

Comment concilier les activités de fabrication et la densité démographique ? Les cas des entreprises Tekyn, localisée en Seine-Saint-Denis et Krys, située dans les Yvelines, illustrent un premier ensemble de réponses. Ainsi, Tekyn, plate-forme collaborative qui entend « réinventer l'expérience de production textile » a mis en place une stratégie permettant à la fois d'atteindre un objectif d'efficacité (répondre très vite à demande) et d'efficience (contraction des coûts, proximité, productivité, etc.), grâce à la robotisation poussée du processus productif. Pour l'enseigne collaborative française d'opticiens Krys, la démarche a porté sur la fabrication de produits innovants à forte valeur ajoutée, pour lesquels le marché francilien constitue un débouché important. Le secteur de la santé (médicaments et matériel médical) est d'ailleurs l'un des exemples les plus emblématiques d'une réponse locale adaptée à la population et aux acteurs de la santé d'une part et aux capacités de recherche-développement, d'innovation et de production franciliennes d'autre part.

Reconnaître l'industrie comme essentiel à l'économie de la région

Au-delà de ces cas qui démontrent la faisabilité des activités de fabrication dans des territoires urbains, il s'agit de souligner le rôle des politiques d'aménagement et de développement économique dans le maintien, ou l'expansion, des activités manufacturières dans ou à proximité des villes.

Les activités productives, sauf à disparaître, doivent, en effet, être impérativement reconnues comme essentielles dans la préservation d'un écosystème permettant de maintenir des capacités compétitives. Ces dernières sont susceptibles de satisfaire des objectifs d'autonomie régionale et nationale, de réduire l'empreinte écologique par le moindre recours aux importations et de favoriser le développement d'emplois intermédiaires dans une région caractérisée par un dualisme croissant en matière de main d'œuvre. Plus précisément, cette reconnaissance générale de l'importance de l'industrie doit se traduire, localement, par la spécialisation des territoires afin de favoriser les économies d'agglomération.

La spécialisation est considérée ici dans une acception élargie : relations aussi bien horizontales que verticales (notion d'écosystème productif) qui n'implique pas la disparition d'autres activités mais une spécialisation au regard de l'économie régionale. Plusieurs exemples illustrent de tels choix. Le T8 (Est Ensemble) est ainsi spécialisé dans le travail du cuir même si cela ne concerne qu'une partie réduite de l'emploi local. De même, le Territoire d'Industrie de Cergy concentre un ensemble d'entreprises du Pôle de Compétitivité Cosmetic Valley, et le territoire de la Seine-Aval se distingue par ses activités autour de l'aéronautique et de l'automobile. Ces formes de spécialisation vectrices de coopérations ont un effet immédiat sur la performance. Elles permettent également d'améliorer la visibilité des territoires et donc d'attirer de nouvelles entreprises dans des domaines d'activité liés.

Coopération et proximité spatiale ne vont cependant pas obligatoirement de pair. Si la co-localisation de différents partenaires potentiels peut faciliter le développement de coopérations, ces dernières ne sont pas automatiques. Une trop forte densité d'acteurs peut même gêner l'établissement de relations de coopération. C'est pourquoi l'adoption d'une animation stratégique des territoires peut s'avérer cruciale. Elle passe non seulement par le soutien à des filières, pôles ou systèmes productifs locaux, mais aussi par la valorisation des relations de proximité entre entreprises, centres de formation, organismes de recherche, clients, fournisseurs, apporteurs de capitaux, etc.

9

C'est le nombre de « Territoires d'Industrie » en Île-de-France. Ils se situent principalement en dehors de la Métropole du Grand Paris. Cette politique, qui vise à déclencher, sinon à accélérer, les pratiques de développement plus intégrées et à mieux coordonner les acteurs économiques publics et privés, concerne près de 200 000 emplois industriels, soit presque la moitié de l'emploi régional.

Penser globalement, agir localement

Ces politiques de proximité au plus proche des entreprises sont principalement de la responsabilité des collectivités locales (EPCI, ou Etablissements Publics Territoriaux) dont les actions d'aménagement, de spécialisation ou d'animation s'articulent avec les politiques de la Région. A ce stade, la coordination des acteurs ne semble pas suffire à impulser une dynamique économique des territoires franciliens à la hauteur des dotations dont ils disposent. Avec le retard du projet, des ambitions revues à la baisse, une hausse des prix du foncier à proximité des nouvelles gares de la petite couronne, ainsi que le risque d'engorgement du noyau central de l'Île-de-France, il n'est pas certain que le Grand Paris Express (GPE) améliore significativement l'efficacité économique de la région. Pour atteindre ce résultat, il est nécessaire d'innover institutionnellement et d'envisager de profondes modifications dans la répartition des compétences de manière à concilier la définition d'une stratégie globale et sa mise à œuvre au plus près des acteurs. Le renforcement des liens entre les échelons régional et intercommunal sans intervention des autres échelons administratifs dans le domaine des politiques de soutien à l'activité pourrait répondre à ce besoin.

Auteur : Denis Carré, chercheur associé à EconomiX, membre de la Chaire VITE, denis.carre@parisnanterre.fr

Pour aller plus loin.

Baumont, C., Carré, D., Levratto, N., 2016, Dynamiques territoriales et politiques de développement économique en Ile-de-France, Rapport, Conseil Régional Ile-de-France

Carré, D., Levratto, N., 2012, Le territoire francilien : forces structurelles et fragilités tendanciennes, in. Gillio et Ravalet, Comprendre l'économie des territoires, Lyon, CERTU

Carré, D., Levratto, N., 2013, L'intercommunalité au service de la compétitivité de l'Île-de-France ? Métropolitique

Carré, D., 2015, Etude synthétique sur les forces et les faiblesses de la future métropole en matières économique et d'emploi, Rapport-Mission de Préfiguration de la Métropole du Grand Paris

Carré, D., Levratto, N., Nguedam Ntouka, C., 2018, Analyse de la diversité des effets de diffusion du GPE sur les territoires franciliens, rapport pour Société du Grand Paris

Carré, D., Levratto, N., 2019, Analyse spatiale de la croissance des emplois dans la région Île-de-France, in Le Grand Paris Express, les enjeux économiques et urbains, sous la direction de Prager, J.C., Economica

Chevrot, J., Burfin, Y., Pefit, T., Koubi, D., Harpedanne de Belleville, L., 2018, L'industrie francilienne : des mutations de long terme toujours à l'œuvre, Bulletin de la Banque de France, 220-5

Combes, P-P., Gobillon, L., Lafourcade, M., 2019, L'impact des variations de densité et d'accessibilité sur la productivité du travail et des salaires, in Le Grand Paris Express, les enjeux économiques et urbains, sous la direction de Prager, J.C., Economica

Demmou, L., 2010, Le recul de l'emploi industriel en France entre 1980 et 2007 - Ampleur et principaux déterminants : un état des lieux, Économie et Statistique n° 438-439-440

Institut Paris Région, 2021, Les transformations de l'économie francilienne, Note rapide n°911 de l'Institut Paris Région